



Assemblée Générale Extraordinaire CRENA

DIMANCHE 17 mars 2024 A 10H00

Maison Régionale des Sports – 2 avenue de l'Université – 33400 TALENCE
Amphithéâtre « Tony Estanguet » (017 – Niveau 0)

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

- Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire par le Président à 10h00
- P.V de l'AGO du 16 avril 2023 → Adoption
- Proposition de modification des statuts du CRENA pour mise en conformité avec les statuts FFE → Adoption

Une Assemblée Générale Ordinaire aura lieu en suivant. Les documents seront mis à votre disposition très prochainement sous format informatique sur le site du CRENA / vie du comité.